

# Retraites, chômage : Mêmes attaques, même combat !

Février 2023



**Tout comme pour les retraites**, c'est au nom de la résorption des déficits créés artificiellement et de politiques prétendument de l'emploi que depuis des décennies, tous les gouvernements confondus s'attaquent aux droits au chômage.

En vérité il s'agit de répondre aux besoins du patronat (MEDEF et consorts) : **baissier les droits au chômage, obliger à accepter tout type d'emploi et de conditions de travail dégradées.**

Et pour l'État il s'agit de faire quelques milliards d'économies supplémentaires sur notre dos tout en ouvrant un marché juteux à la finance privée avec le « pognon de dingue » de notre protection sociale. Pour in-fine précariser, pressuriser et mettre en concurrence tout le monde, que l'on soit salarié·e·s, précaires, sans emploi ou retraités.

A des degrés divers, toutes ces catégories de la population sont présentées par nos gouvernants et une partie de ce qu'on nomme mal à propos les « classes dirigeantes » comme des profiteurs du système de protection sociale, voire des fainéant.es et des assisté.es.

Ces même détenteurs de pouvoirs institutionnels et économiques oubliant systématiquement les

catégories les plus assistées de notre pays à savoir les détenteurs de capitaux, actionnaires et autres rentiers pour qui l'assistance ou la clémence publiques ne connaissent pas elles de trêve.

**Casse des caisses  
et multiplication des contre-réformes**

**Tout comme pour les retraites** la stratégie de démolition de notre protection sociale chômage passe à l'UNEDIC par la remise en cause des

règles de gouvernance puis par des contre réformes à marche forcée détricotant mécaniquement la solidarité interprofessionnelle et intergénérationnelle.

Ainsi en matière d'assurance chômage, on voit depuis des années diminuer la gestion paritaire déjà très affaiblie : part croissante des organisations patronales, alliances objectives avec certaines confédérations syndicales, refus d'intégrer l'ensemble des organisations syndicales (Solidaires notamment !) et les organisations de chômeurs et précaires.

La suppression des cotisations salariales et leur remplacement par la CSG en 2019 a justifié pour le gouvernement sa reprise en main unilatérale et systématique de régressions des droits des chômeurs.

**Tout comme pour les retraites**, le gouvernement décide de **ne pas envisager d'augmentation des cotisations sociales** mais de saper uniquement les droits versés.

Ainsi entre 2021 et ce mois de février 2023 on assiste à un empilement de mesures de baisses de droits en termes d'allocations chômage et de multiplication de contrôles, sanctions et injonctions coercitives.

**Rappelons ici les principales régressions :** conditions d'ouverture de droits aux Allocations où il faut avoir travaillé 6 mois dans les 24 derniers mois contre 4 mois sur les 28 derniers mois auparavant ; baisse drastique du calcul du salaire journalier de référence qui prenait en compte les jours travaillés et qui inclut désormais les périodes d'inactivité.

### **C'était comment « avant » ?**

Jusqu'en 1979 l'allocation chômage était servie pour 12 mois (renouvelable jusqu'à 36 mois) pour les salariés au chômage ayant cotisé 3 mois durant les 12 derniers mois sans distinction de filière. L'indemnisation n'était pas modulée par la durée de cotisation préalable. De plus, il n'était pas nécessaire de justifier d'une recherche active d'emploi.

**Alors on attend quoi pour récupérer nos droits ?**

L'Unedic vient d'évaluer les premiers impacts de ces baisses de droits entre 2019 et juin 2022 (sans tenir compte des dernières régressions).

- **en juin 2022, seuls 36,6 % des inscrit·e·s à Pôle emploi étaient indemnisés contre, 40,4 % fin 2021**
- **15 % ont vu leur droit fondre de 20 à 50 % et les allocations perçues ont baissé en moyenne de 16 %**
- **Un peu plus de 50 % des inscrit·e·s à Pôle emploi se voient verser moins d'allocations.**

Et pour accentuer la pression le nombre de contrôles et de radiations ne cessent d'augmenter : **56 000 radiations pour le seul mois de novembre 2022 soit +19 % en un mois. Du jamais vu !**



## **2023 : nouvelle contre-réforme, nouvelle attaque**

**Tout comme pour les retraites**, l'arrivée de la nouvelle réforme chômage prévue le 1er février 2023, s'annonce tout aussi violente et précarisant le plus grand nombre d'allocataires dont en premier lieu les femmes et les salarié·es les plus précaires dont celles et ceux ayant des carrières discontinues.

Ainsi la mise en œuvre au 1er février d'une disposition légale prise dans une loi promulguée le 21 décembre (!!) relève d'une violence sociale inédite : **la baisse de 25% de la durée d'ouverture de droits à indemnisation est d'une brutalité inouïe !**

Ainsi un salarié de plus de 53 ans qui s'inscrira après le 1er février verra sa durée d'indemnisation de 36 mois passer à 27 mois ! 9 mois d'allocations en moins !! A de rares exceptions, c'est l'ensemble des allocataires qui sera impacté par cet indicateur dénué de sens.

**Toutes ces mesures de remise en causes de droits retraites, assurance chômage, sécurité sociale ... témoignent de la guerre sans limite menée par nos gouvernants contre les travailleur·euse·s et particulièrement les plus pauvres, les femmes, les précaires et les sans-emplois.**

**Tout comme la retraite, l'assurance chômage relève de la solidarité interprofessionnelle.** Tou·te·s les salarié·e·s en CDI, CDD, intermittent·e·s de l'emploi ou du spectacle, cotisent dans la même caisse.

**Nous sommes donc tou·te·s concerné·e·s.** Plus que jamais, face au chômage de masse, nous avons besoin d'une assurance collective qui protège tout le monde. C'est pourquoi nous devons impérativement lier ce combat à celui des retraites et le porter dans les mobilisations actuelles.

**Plus personne dans ce pays ne doit vivre en dessous d'un SMIC revalorisé.  
Femmes Hommes : « à travail égal, salaire égal »**

**Nous ne devons pas avoir l'ombre d'une hésitation face à cette attaque systémique contre nos droits collectifs en termes de protection sociale. Ne dispersons pas nos forces et faisons enfin le lien entre les enjeux de l'assurance chômage, des retraites et de la défense de tous les travailleur·es quelle que soit leur origine.**

**Toutes et tous uni·es et en lutte pour reconquérir nos droits**